

INTERVIEW DE M. FRANÇOIS MITTERRAND, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, ACCORDÉE AU JOURNAL NIGÉRIEN "DAILY TIMES" LE 25 FÉVRIER 1990, NOTAMMENT SUR LES INVESTISSEMENTS ET L'AIDE FRANÇAISE À L'AFRIQUE AINSI QUE LES CONSÉQUENCES DE LA RÉUNIFICATION DE L'ALLEMAGNE SUR LE DÉSARMEMENT, PARIS, LE 25 FÉVRIER 1990.

25 FEBRUARY 1990 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

LE PRESIDENT.- Avant de répondre à vos questions, je voudrais dire à quel point je suis heureux, à la veille de la visite en France du Président Babangida, de pouvoir m'adresser à la presse nigérienne et grâce à votre journal aux citoyens de votre pays.

- Cette première visite officielle chez nous d'un chef d'Etat nigérien vient consacrer le développement harmonieux des relations entre la France et le Nigéria, grand pays africain aux ressources et aux capacités remarquables. Je voudrais dire également que j'attends beaucoup de mes entretiens avec le Président Babangida qui conduit depuis cinq ans avec détermination une politique courageuse, clairement tournée vers l'avenir. Nous connaissons les difficultés économiques dont souffre votre pays et nous espérons qu'avec l'aide de ses amis, dont la France, le Nigéria saura les surmonter pour retrouver la voie du développement.

- Je suis certain en tout cas que le voyage en France du Président Babangida permettra à nos deux pays de mieux se connaître et donc de développer leur amitié et leur coopération dans l'avenir.\

QUESTION.- A l'évidence, la plus grande menace aux relations économiques franco-nigériennes demeure la question des énormes dettes dues à la France par le Nigéria £ celles-ci résultent surtout de dépenses de génie civil engagées par Fougerolle et Dumez au complexe sidérurgique d'Ajaokuta. Toutefois, votre attitude sympathique sur le problème de la dette est bien connue £ en témoigne votre courageuse initiative en 1988 à la réunion de Toronto du groupe des sept où vous avez suggéré l'annulation d'une partie des dettes dues par les vingt pays les plus pauvres et le rééchelonnement des autres sur une période de quinze à vingt ans. Nous avons également noté votre discours historique en septembre dernier à l'Assemblée générale des Nations unies, où vous avez proposé que les pays industrialisés, y compris la France, devraient offrir un allègement partiel aux pays endettés sous la forme d'un fonds destiné à garantir le paiement d'intérêts sur tout prêt commercial converti en "bonds". Maintenant que le Nigéria a été classé parmi les pays pauvres, quelles sont les mesures, nouvelles et concrètes, que pourrait prendre la France pour soulager le fardeau de la dette nigérienne ?

- LE PRESIDENT.- La France est consciente des difficultés économiques qu'affronte le Nigéria et des efforts entrepris par le gouvernement nigérien dans le cadre de son programme d'ajustement structurel mené avec l'appui du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. La France est également consciente du frein considérable que constitue pour le Nigéria la charge de sa dette.

- Elle a déjà beaucoup agi pour aider à remédier à cette situation dans le cadre des rééchelonnements décidés dans le cadre des Clubs de Paris et de Londres. A ce jour, l'effort budgétaire français s'élève à 950 millions de francs.

- Le Nigéria n'est pas classé parmi les "pays moins avancés", mais est généralement considéré, malgré la chute récente de ses ressources, comme un "pays à revenu intermédiaire". Le traitement de sa dette doit donc être réalisé de manière spécifique en liaison avec les autres créanciers des Clubs de Paris et de Londres. Dans le cadre de cette consultation la France fera tout son possible pour que la charge de la dette soit ramenée à des proportions qui permettent au Nigéria de tirer des bénéfices réels de son effort d'ajustement structurel.\

QUESTION.- La carte de l'Europe est actuellement redessinée complètement par la tournure mouvante et inattendue des événements en Europe orientale. Sur cette toile de fond, comment envisagez-vous l'Europe en l'an 2000, s'agissant des relations de l'Afrique avec elle.

- LE PRESIDENT.- Comme vous le remarquez, nous vivons une époque historique où nous voyons le monde - et ceci concerne en premier lieu l'Europe - sortir d'un ordre issu de la seconde guerre mondiale pour entrer dans une nouvelle phase de son évolution. Quel sera ce nouvel ordre ? Comment se présentera-t-il ? Nul ne peut le prédire avec certitude, tant les événements s'enchaînent et

s'enchevêtrent. Ce que l'on peut dire est que ce monde sera vraisemblablement un monde meilleur, et sans doute aussi plus compliqué. Meilleur parce qu'il reposera sur les valeurs enfin retrouvées de la liberté et de la démocratie. Plus compliqué cependant, parce que chacun redécouvrira, à cette occasion, ses racines, son histoire et ses intérêts nationaux. Plus complexe également, car nous devons trouver des solutions à ces problèmes et imaginer, entre nos Etats, de nouveaux types de rapports adaptés à ces évolutions. Nous devons d'ores et déjà nous atteler à cette réflexion.

- Elle repose sur une constatation fondamentale : nous disposons avec la Communauté européenne d'un môle de stabilité unique et privilégié. Nous devons encore le renforcer de façon qu'il puisse jouer le rôle moteur qui doit être le sien dans l'Europe de demain. Nous n'y parviendrons qu'en avançant rapidement sur la voie de l'union politique et sur le terrain essentiel de l'Union économique et monétaire.

- D'autre part les Européens ont la chance de posséder, depuis 1975, avec l'Acte final d'Helsinki, un cadre qui nous permet de dialoguer, sur un pied d'égalité et dans le respect de la sécurité et de la souveraineté de chacun, de tous les domaines de coopération entre Etats. Je veux parler de la Conférence sur la sécurité et la Coopération en Europe dont il est clair qu'elle prendra une importance accrue dans ces évolutions. C'est d'ailleurs pourquoi j'ai suggéré qu'un prochain Sommet de la CSCE, auquel les 35 pays membres ont maintenant donné leur accord de principe, puisse se tenir à Paris, si possible à la fin de cette année. Pourquoi, partant de tout cela, ne réfléchirait-on pas à la création d'une confédération européenne ? J'en ai lancé l'idée et j'observe qu'elle est accueillie, partout, avec intérêt.

- Quant aux rapports avec le reste du monde - et en premier lieu avec l'Afrique - j'imagine difficilement qu'ils puissent pâtir de ce nouvel ordre européen. Au contraire, même, je crois que l'affirmation d'une Europe plus forte, plus écoutée sur le plan international, sera de l'avantage de tous. Je ne doute pas, pour ma part, de l'influence accrue et bénéfique qu'aura, dans cette perspective, une Communauté européenne ayant poussé encore plus loin son intégration. Comme chacun le sait, la Communauté n'a, depuis l'origine, cessé de démontrer son ouverture sur le monde. C'est elle, ou ses pays-membres, qui a pris le plus grand nombre d'initiatives pour soulager le fardeau des pays les moins favorisés. C'est elle aussi qui a créé les instruments et les cadres appropriés pour mener à bien cette coopération. L'accord de Lomé IV que nous venons de conclure en est une vivante illustration, et la plus récente. Nul ne saurait donc douter qu'il en ira de même à l'avenir. La France, pour sa part, y veillera.\

QUESTION.- En Afrique, certains craignent que le grand marché de 1992 ait des effets négatifs en Afrique. Ces craintes sont-elles justifiées ? Y a-t-il des implications en ce qui concerne l'intégration économique de l'Afrique elle-même ? Comment, selon vous, l'Afrique devrait-elle réagir à la perspective d'une intégration européenne ?

- LE PRESIDENT.- La réalisation du grand marché intérieur européen ne concerne pas directement nos partenaires africains puisqu'il s'agit d'abord et avant tout de faire tomber les barrières qui existent encore entre les Douze. Il ne s'agit donc en rien d'ériger, comme certains ont pu le prétendre, une forteresse Europe. Bien au contraire, il y a de bonnes chances que le surcroît de prospérité attendu en Europe, l'agrandissement du marché que nous représentons, offre de nouvelles opportunités aux partenaires commerciaux privilégiés que sont les pays ACP.

- Il ne faut pas se masquer que pour saisir ces opportunités les pays africains devront développer leurs capacités et leur compétitivité & un travail d'information réciproque, notamment sur les nouvelles normes et sur les possibilités offertes devra être fait. J'ai appris qu'il a été décidé, au cours de la renégociation des accords de Lomé, d'y procéder et j'en suis heureux.\

QUESTION.- Vous avez mis en garde contre la "marginalisation" de l'Afrique. Que peut-on faire pour l'empêcher ?

- LE PRESIDENT.- La marginalisation de l'Afrique sous l'effet de la crise et de la détérioration des économies est un risque bien réel. Le dernier rapport de la banque mondiale a bien montré la réalité du phénomène qui affecte le continent dans son ensemble & recul du revenu par habitant, aggravation du problème de la faim, explosion démographique et accroissement considérable de la dette extérieure. Il convient naturellement de ne pas se résigner à cette situation et d'adopter les mesures propres à la surmonter.

- Parce qu'elle se veut l'amie de l'Afrique, la France est tout à fait consciente du risque. Elle a pour sa part pris les mesures qui lui paraissent s'imposer. Son effort de coopération bilatérale calculé par

part pris les mesures qui lui paraissent s'imposer. Son effort de coopération bilatérale en ce qui concerne le rapport à son produit national brut est le plus important des grands pays industrialisés et il est pour l'essentiel consacré à l'Afrique. La nouvelle convention de Lomé, signée en décembre dernier entre la communauté européenne et les pays ACP a renforcé de manière significative les flux de l'aide européenne vers les pays africains. Il faut savoir que la France qui exerçait à l'époque la présidence des Communautés a tout fait pour que l'on aboutisse à un accord favorable aux ACP. D'autre part, consciente de l'entrave que constitue le poids de la dette, la France a pris plusieurs initiatives : programme de Toronto, puis décision d'annulation du tiers de la dette d'aide publique au développement des 35 pays africains les plus pauvres. Il faut savoir que le coût pour la France de cette dernière mesure s'élève à près de 28 milliards de francs. C'est également en grande partie sur l'initiative de la France que sont actuellement recherchés les moyens de traiter les graves problèmes de la dette des pays dits à revenu intermédiaire, dont fait partie le Nigéria.

- L'Afrique doit tirer profit de cette aide pour sortir de la crise. Mais elle doit aussi savoir adopter les mesures qui s'imposent pour redresser la barre : assainissement des finances, meilleure gestion des administrations et des entreprises, effort d'équipement. C'est à ce prix seulement que l'Afrique jouera à plein son rôle dans le système économique international et en tirera, elle aussi, des avantages.

QUESTION.- En 1987, vous avez dit à Londres que la France ne renoncerait pas à ses armes nucléaires parce que selon vous, c'était la seule arme dissuasive pour éviter la guerre. Maintenez-vous toujours cette position, compte tenu des spectaculaires et positives initiatives de l'Union soviétique ?

- LE PRESIDENT.- A l'occasion du discours que j'ai prononcé le 15 janvier 1987 devant le "Royal institute of international affairs" à Chatham House et auquel vous faites référence, j'ai indiqué que "la France aurait tort de renoncer à l'arme nucléaire car c'est la seule arme dissuasive pour éviter la guerre, pas pour la faire, pour l'empêcher", et j'ai rappelé à cette occasion les trois conditions - fixées dès 1983 devant la tribune des Nations unies - que nous posons à notre participation aux négociations sur le désarmement nucléaire. Cette position n'a pas changé. Cela n'ôte rien à notre détermination que rien ne doit être fait qui puisse compromettre le mouvement continu sur le désarmement. C'est la raison pour laquelle nous engageons les deux plus grandes puissances à poursuivre leurs négociations sur la réduction de ce qu'ont d'évidemment excessif leurs arsenaux stratégiques. De même la France est particulièrement active dans le domaine du désarmement chimique et du désarmement classique.

- En matière chimique, la Conférence sur l'interdiction des armes chimiques qui s'est tenue, à notre initiative, du 7 au 11 janvier 1989 à Paris, a débouché sur l'adoption, par consensus, d'une importante déclaration politique. Cette conférence, à laquelle ont participé cent quarante-neuf Etats, dont près de la moitié était représentée par leurs ministres des affaires étrangères, avait en particulier pour objectif de donner une impulsion politique à la négociation à Genève d'une convention d'interdiction des armes chimiques globale, universelle et vérifiable.

- En matière classique, la France ne peut que constater une évidence : depuis la seconde guerre mondiale tous les morts dans des conflits sont dus à des armes classiques. C'est pourquoi nous attachons une importance particulière à ce que le sujet soit abordé tant dans les enceintes internationales à vocation universelle comme l'ONU que dans un cadre régional et plus spécialement en Europe où est menée actuellement à Vienne une négociation sur les forces armées classiques.

QUESTION.- La réunification de l'Allemagne est à nouveau un sujet de discussion internationale. Comment souhaiteriez-vous contribuer à ce débat, du seul point de vue des intérêts stratégiques de la France et de la question globale de la stabilité en Europe ?

- LE PRESIDENT.- La réunification allemande est inscrite dans les faits et apparaît souhaitée par le peuple allemand dans son ensemble. Nul ne saurait s'en offusquer ou craindre cette perspective qui répond, on le sait, à l'exigence, exprimée depuis quarante ans par les Alliés de la RFA, dont la France, de voir les Allemands mis en mesure de déterminer librement leur destin. Ce droit à l'autodétermination ne peut faire l'objet d'aucune contestation ni d'aucun débat. C'est aux Allemands d'en décider et la France n'entend pas se substituer à eux.

- Ce qui est vrai, en revanche, est que cette réunification ne s'effectuera pas dans un vide politique, juridique ou stratégique. L'Allemagne se situe au coeur de l'Europe et sa division est le résultat de la seconde guerre mondiale et les deux Etats qui la composent actuellement ont des statuts particuliers, sont membres d'alliances opposées, etc... Ceci implique que la réunification s'accomplisse de façon

pacifique, c'est-à-dire en tenant compte des traités et des conventions internationales, en respectant les intérêts de sécurité des autres pays, de façon à préserver la stabilité du continent européen. Une vaste réflexion s'impose donc sur le paysage politique et stratégique qui est en train de se recomposer sous nos yeux. Je ne citerai que quelques questions, pour en souligner la complexité : quelle sera à l'avenir, l'organisation de la sécurité en Europe ? Où vont les alliances ? Quel sera le statut de l'Allemagne réunifiée ? Quelle corrélation y aura-t-il entre ces développements et les négociations de Vienne sur les forces conventionnelles, et sur le désarmement en général ? Plus largement, vers quel type d'Europe nous dirigeons-nous ? Quelle sera la place de la CSCE dans cette nouvelle configuration ? A cette dernière question, j'ai déjà donné plus haut une réponse.

- Il conviendra d'aborder ces questions de front et en toute lucidité. Mais en les examinant et en tentant d'en dégager des réponses, nous devons conserver à l'esprit nos propres intérêts de sécurité. S'il est clair que l'indépendance de la politique de défense de la France et sa doctrine de dissuasion nucléaire ne seront pas affectées, à vue humaine, par ces changements, il est également évident que nos intérêts de sécurité nous portent à refuser toute perspective de neutralisation de l'Allemagne ou à envisager la fin de l'Alliance atlantique. L'avenir est encore fait de trop d'incertitudes pour que nous puissions, sous l'effet d'une certaine euphorie encouragée par le vent de la liberté qui souffle à l'Est, nous priver des instruments de notre sécurité.

- A ces considérations, j'ajouterai la relation particulière et l'amitié très étroite qui lient la France à la RFA, dans tous les domaines. Elles nous permettent d'entretenir avec les autorités fédérales et notamment, en ce qui me concerne, avec le Chancelier Kohl, un dialogue très dense et très fécond dont je retiens que l'ancrage de la RFA dans la Communauté européenne reste un engagement fondamental de notre partenaire d'Outre-Rhin. Cet engagement fait, naturellement, partie intégrante de la réflexion que nous avons engagée sur l'avenir de l'Europe.\

QUESTION.- Les progrès réalisés vers l'Union économique et monétaire européenne affecteront-ils la zone franc ?

- LE PRESIDENT.- Non. Ce sont deux questions de nature différente. L'union monétaire que constitue la zone franc n'est nullement remise en cause par la perspective de l'union économique et monétaire européenne.\

QUESTION.- Près du quart des investisseurs français en Afrique ont plié bagage et se sont retirés depuis 1987. Depuis lors, le volume des activités françaises en Afrique n'est plus que la moitié de ce qu'il était en 1984. Que fait votre gouvernement, compte tenu des liens particuliers qui existent entre la France et l'Afrique, pour arrêter cette tendance.

- LE PRESIDENT.- Le constat que le nombre des investisseurs de la France en Afrique a sensiblement diminué ces dernières années est effectivement très préoccupant.

- Je ne crois cependant pas qu'on assiste à un désengagement général de la part des opérateurs français, pour lesquels l'Afrique reste un champ d'action prioritaire. D'ailleurs, il existe plusieurs pays d'Afrique où les investissements français continuent de progresser. Ce qui se passe à l'heure actuelle est plutôt une réorganisation des investissements, qui traduit une crise de confiance face aux difficultés, notamment financières que connaît l'Afrique.

- Ce qui importe avant tout, c'est de rétablir la confiance. La France, premier investisseur en Afrique, entend bien le rester et s'attache à soutenir l'effort d'investissement de ses industriels, notamment par le biais des procédures de garantie de ces investissements et la mise en place de financements appropriés. Il est bon de souligner à cet égard que le Nigéria et la France ont entamé au début de ce mois la négociation d'un accord d'encouragement et de protection des investissements, dont j'espère qu'il pourra être conclu rapidement.

- Mais d'une façon plus générale, la baisse de l'investissement n'est qu'une des manifestations de la crise des économies d'Afrique. Le meilleur moyen d'y remédier réside avant tout dans l'assainissement durable de la situation économique et financière.\

QUESTION.- Davantage de pays veulent devenir membres de la zone franc. Celle-ci a-t-elle surmonté les accusations de néo-colonialisme ? En fait, la zone franc n'est-elle pas en danger de devenir victime de son propre succès ?

- LE PRESIDENT.- Je ne contesterai pas le constat de succès que vous faites et il vaut mieux avoir à

corriger les conséquences de ses réussites que d'avoir à subir celles de ses échecs. Il reste les grandes difficultés économiques auxquelles je faisais allusion précédemment, qui ne sauraient être résolues par des artifices monétaires, mais nécessitent la mise en oeuvre de réformes économiques profondes.

- QUESTION.- Avec l'aggravation de la crise économique en Afrique, la zone franc ne risque-t-elle pas de devenir un fardeau pour le Trésor français ?

- LE PRESIDENT.- La zone franc et l'union monétaire qu'elle constitue sont des éléments très importants de la politique que mène la France pour aider ses partenaires africains à retrouver le chemin de la croissance. Nous sommes confrontés depuis 1985 à une crise brutale due, pour l'essentiel, à la chute des cours des matières premières. Ce n'est pas au moment où vos partenaires doivent affronter les difficultés provoquées par cette crise que la France va les abandonner. En fait, il convient d'apprécier les mécanismes de la zone franc sur une longue période, ce qui permet de constater qu'ils sont un outil original de la politique française d'aide au développement. Cela n'exclut pas les efforts que doivent mener nos partenaires, loin de là.\